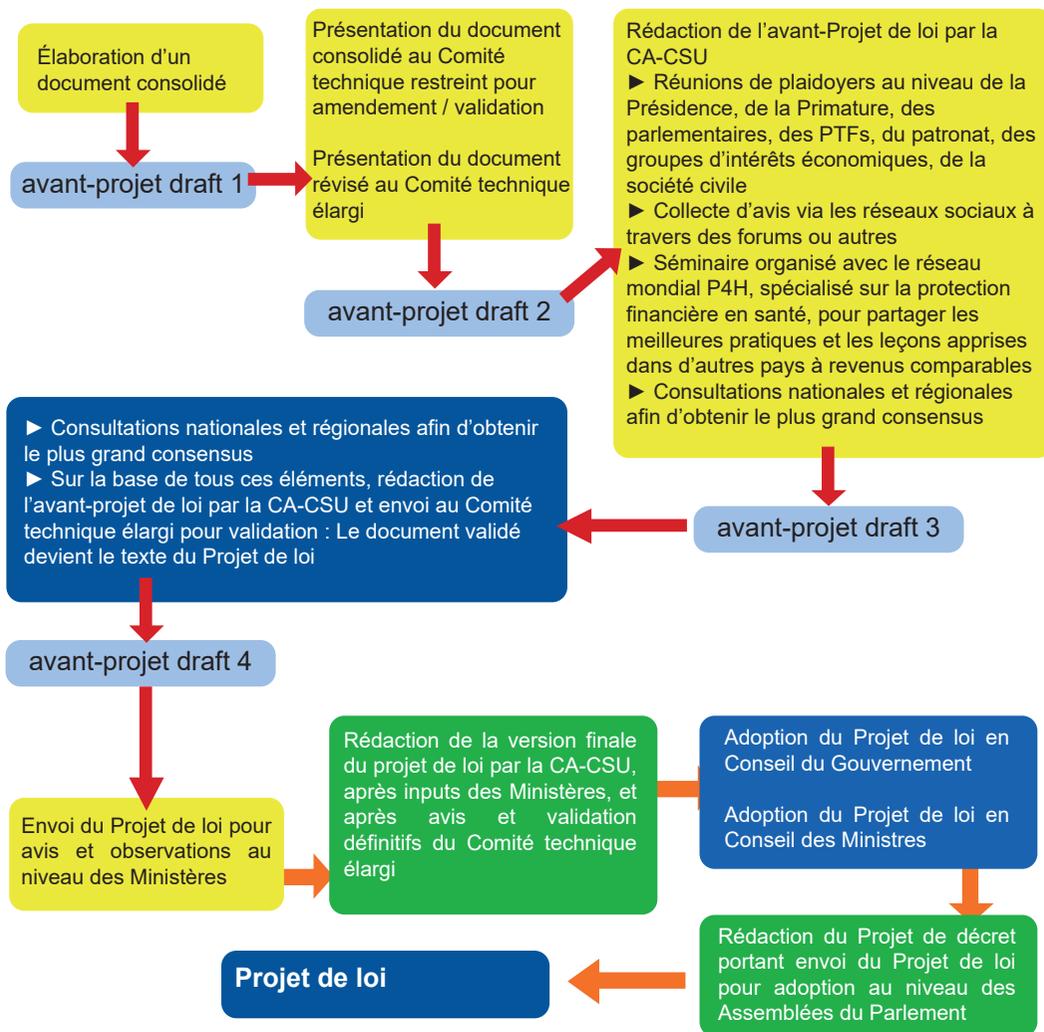


Processus et méthodologie :

Travaux préliminaires dans le cadre de la CA-CSU (depuis 2020)



Articulation avec l'élaboration de la stratégie de financement en santé :

- ▶ La rédaction et l'élaboration du Projet de loi doivent être menés de concert, et parfaitement articulés, avec la stratégie de financement en santé, en cours de finalisation.
- La stratégie de financement en santé doit donner au Projet de loi toute sa portée et toute son efficacité.

Présentation du Projet de loi portant protection financière pour tous les usagers en matière de santé (Pilier 2 de la CSU)



► Mettre en œuvre la **Stratégie Nationale sur la Couverture Santé Universelle** (SN-CSU) adoptée en 2015 : en particulier le Pilier 2 de la CSU qui concerne la protection contre le risque financier.

► **Réduire au maximum les difficultés financières** des personnes les plus vulnérables ...qui se manifestent par des renoncements aux soins et des dépenses exorbitantes, ce qui aggrave la pauvreté et la précarité des populations.

► Contribuer à l'**Initiative Émergence Madagascar** (IEM) du Président de la République en garantissant à l'ensemble de la population l'accès à des services et soins de santé essentiels de qualité.

- Amélioration du bien-être humain
- Investissement public efficient en ressources



► Faire en sorte que l'ensemble de la population Malagasy soit **couvert par une assurance en santé** (90 % sont encore sans aucune couverture) ...grâce aux cotisations obligatoires, aux adhésions volontaires, aux régimes de gratuité, et à un régime d'affiliation/assistance par l'État.

► Atteindre l'**équité et l'universalité** des droits en matière de couverture en santé ... grâce à la solidarité nationale et conformément à la Constitution Malagasy

► Assurer la **continuité de l'action de l'État** sur le long terme en limitant le recours au pouvoir réglementaire (décrets et arrêtés).

► Simplifier et renforcer le **cadre institutionnel national** en regroupant dans un même texte toutes les initiatives, gouvernementales et parlementaires, visant à assurer la protection financière en santé. En particulier, les textes sur :

- la Caisse Nationale de Solidarité en Santé (CNSS)
- les mutuelles de santé
- la prise en charge des soins d'urgence
- le Fonds dédié
- les régimes de gratuité
- le régime d'affiliation/assistance par l'État

► Jeter les bases d'un **modèle de gouvernance inédit en matière de santé**...grâce à une CNSS fonctionnelle, transparente, et redevable et à la mise en place d'un Fonds dédié à l'assemblage des flux financiers nécessaires à l'affiliation des personnes les plus vulnérables.